

Dossier.

Dessignons Fleury

Du 13 au 26 novembre, grande concertation citoyenne. Six réunions publiques pour permettre aux Floriacumois de s'exprimer sur la ville d'aujourd'hui et de demain.

P2 ET 4-5



N° 9 - Novembre 2021

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Le collège à Fleury, c'est maintenant ou jamais

Le 23 octobre à l'école Desnos, les Floriacumois sont venus dire leur soutien au collège de Fleury.
« Ca fait 50 ans qu'on l'attend. Il va enfin devenir réalité. » P14



Taxe foncière.



Malgré les hausses, la Ville n'augmente toujours pas ses impôts. P7



Centre musical et artistique.

Une nouvelle équipe de direction pour dynamiser cet équipement culturel. P15



Multi-accueil Brin d'éveil.

Un projet pédagogique innovant pour une crèche éco-responsable. P6



Fleury terre d'innovation.

Avec l'entreprise TEA groupe Charles-André. P10



DESSINONS

FLEURY

Samedi 13 novembre

10h30 au club du centre Jean-Moulin

Mercredi 17 novembre

19h00 à l'école Frédéric Joliot-Curie

Vendredi 19 novembre

19h00 à la salle André Malraux

Samedi 20 novembre

10h30 à l'école Paul Langevin

Mardi 23 novembre

19h00 à l'école Robert Desnos

Vendredi 26 novembre

19h00 à la salle Jean Wiener

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE

GRANDE CONCERTATION

CITOYENNE

DES RENCONTRES POUR
FAIRE LA VILLE ENSEMBLE

Ensemble, dessinons Fleury

Entretien avec Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le maire, pourquoi engagez-vous une grande concertation citoyenne sur la ville ?

En nous éloignant des uns et des autres, l'épidémie de covid-19 est venue fragiliser les liens qui nous unissent. Elle a, comme en atteste l'abstention record observée lors des dernières élections locales, aggravé une désaffection des urnes déjà manifeste qui appelle une réponse forte de la part de la puissance publique.

La crise sanitaire et démocratique que traverse notre pays nous pousse à redonner toutes ses lettres de noblesse à l'idée même de démocratie, aussi bien nationalement que localement. À Fleury-Mérogis, elle vient renforcer notre détermination à innover, à inventer de nouvelles façons de concevoir la ville, en redonnant toute sa place aux citoyens comme acteurs essentiels de la vie politique de leur commune.

Depuis février 2019, un certain nombre de projets ont été réalisés, ou d'ores et déjà engagés, pour améliorer notre quotidien et permettre aux habitants d'être davantage acteurs de leur ville. Nous avons par exemple relancé les comités de quartier ou encore initié des diagnostics en marchant.

Il nous faut aujourd'hui poursuivre cette démarche, et cela passe par des moments privilégiés où l'on prend le temps de s'écouter



et d'échanger entre nous sur le Fleury que nous voulons pour nos enfants. C'est tout le sens de la démarche citoyenne et participative «Dessinons Fleury» que nous lançons: un exercice démocratique inédit pour continuer de faire la ville ensemble.

Comment cette démarche de démocratie participative inédite se présentera-t-elle ?

Du 13 au 26 novembre prochains, des rencontres publiques seront organisées partout dans Fleury-Mérogis. Nous serons invités à y exprimer nos points de vue sur l'évolution de la ville et la façon dont nous voulons y vivre. Ces rencontres seront ensuite suivies d'ateliers de co-construction thématiques où nous travaillerons ensemble des propositions concrètes.

En amont de cette phase

d'échange et de co-construction, les ambassadeurs de la démarche viendront à la rencontre des habitants à partir du 6 novembre pour commencer à ouvrir le débat sur la ville.

Enfin, de cette grande réflexion collective découlera des engagements de la municipalité qui seront restitués publiquement lors de la traditionnelle soirée des vœux à la population.

L'équipe municipale et moi-même espérons retrouver le plus grand nombre de Floriacumois lors de ce grand débat d'idées sur notre ville. Faisons appel à toutes les voix, toutes les énergies et bonnes volontés, à toutes les imaginations du territoire, pour continuer de faire avancer Fleury-Mérogis. ■

L'agenda du mois

JEUDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice de 1918, 9h, parking du cimetière.

VENDREDI 12 NOV.

Festival La Science de l'Art, 20h30 salle André-Malraux.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Dessinons Fleury. Réunion publique, 10h30 Club du centre Jean-Moulin.

MARDI 16 NOVEMBRE

Don du sang, 15h-19h30 sur RDV, salle Wiener.

MERCREDI 17 NOV.

Dessinons Fleury. Réunion publique, 19h école Joliot-Curie.

VENDREDI 19 NOV.

Dessinons Fleury. Réunion publique, 19h, salle André-Malraux.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Dessinons Fleury. Réunion publique, 10h30 école Langevin.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Fête de l'Afrique 10h-23h, salle André-Malraux.

MARDI 23 NOVEMBRE

Dessinons Fleury, 19h, école Desnos.

VENDREDI 26 NOV.

Dessinons Fleury. Réunion publique, 19h, salle Wiener.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Marché de Noël, parvis salle André-Malraux.

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Bouskidou, bal des enfants, 15h, salle Malraux.

« Un exercice démocratique inédit pour continuer de faire la ville ensemble. »

Dessinons Fleury : concertation

Quel regard portez-vous sur la ville de Fleury-Mérogis aujourd'hui ?
Comment la vivez-vous ?
Comment voyez-vous l'avenir de Fleury ?
C'est autour de ces questions que les Floriacumois sont invités à s'exprimer pour ce qui sera une première étape de la concertation citoyenne souhaitée par la municipalité.

Dans une ville comme Fleury qui a vu sa population croître de façon importante en quelques années et où se sont installés de nouveaux habitants souvent plus jeunes en moyenne que les anciens, il faut être attentif à concevoir la ville ensemble pour que tous s'y retrouvent, quel que soit son âge ou son quartier. Accueil petite enfance, scolarité, santé, sport, espaces de culture, de rencontres, de solidarité, qualité

environnementale... autant de sujets auxquels l'équipe municipale s'est attelée dès sa mise en place en 2019. Des réalisations sont effectives comme l'installation de quatre médecins et plus récemment, la création d'une permanence de prélèvements sanguins, l'extension du nombre de places en crèches, l'ouverture d'un espace jeunesse plus grand... D'autres sont en chantier comme la nouvelle école des Joncs-Marins, la création de

jardins partagés dans trois quartiers... D'autres sont en bonne voie de concrétisation comme le nouveau collège. Mais une ville n'est pas faite que d'équipements. Faire la ville c'est aussi permettre à chacun d'en être acteurs, de s'impliquer, de partager des moments de rencontres et de convivialité.

Alors, Floriacumois-es, saisissez l'occasion : prenez la parole pour dessiner ensemble le Fleury de demain ! ■



Dessiner ensemble une ville où il fait bon vivre.

Concertation mode d'emploi : pour que chacun y trouve sa place

- Six réunions publiques se tiendront entre le 13 et le 26 novembre (voir encadré p. 5). Organisées dans 6 lieux différents, sur des jours de semaine et des horaires différents, elles devraient permettre à tous ceux

qui le souhaiteront de trouver une réunion qui leur convient. Chaque réunion est ouverte à tous.

- Dans les semaines qui précèdent, pour préparer ces réunions, une série de ren-

contres et d'interviews seront menées par nos partenaires avec l'objectif de faciliter la prise de parole de chacun, car il n'est pas toujours aisé pour certains de s'exprimer en public devant beaucoup de monde.

- Une fois les six réunions tenues, et en fonction des thèmes qui auront émergé des débats, des ateliers thématiques permettront d'approfondir la réflexion et d'élaborer des propositions concrètes.

- La cérémonie des vœux, le 15 janvier 2022 sera l'occasion de restituer ce travail et de rendre publics les engagements de la municipalité. ■

pour faire la ville ensemble



Un partenariat ambitieux pour faire émerger l'intelligence collective

Pour mener à bien cette phase de concertation, la Municipalité s'est assuré le concours de partenaires issus de l'économie sociale et solidaire spécialisés dans ce type de démarche citoyenne.

Princy Borgne a travaillé sur la méthodologie de la concertation. « J'ai aussi pour mis-

sion de réaliser une enquête audiovisuelle dont le résultat servira à introduire les discussions dans les réunions publiques », explique-t-elle. « Et j'animerai le dialogue avec les habitants au cours de ces réunions et des ateliers qui suivront pour permettre aux élus de se consacrer à l'écoute. » Voix publique est l'autre partenaire. Eux se consacreront

à la mobilisation des Floriacumois en amont des réunions. Début novembre, des « ambassadeurs » iront à la rencontre des habitants pour leur présenter la démarche et les inviter aux réunions publiques. Avec l'objectif que la diversité des habitants, de leur quartier, de leurs préoccupations puissent s'y exprimer. ■

LES 6 RÉUNIONS PUBLIQUES

- > Samedi 13 novembre 10h30, club du centre Jean-Moulin, 8 rue Roger-Clavier.
- > Mercredi 17 nov. 19h, école Curie, rue de l'Écoute s'il pleut.
- > Vendredi 19 nov. 19h, salle Malraux, rue André-Malraux.
- > Samedi 20 nov. 10h30, école Langevin, allée Pierre-Brossolette.
- > Mardi 23 nov. 19h, école Desnos, rue Salvador-Allende.
- > Vendredi 26 nov. 19h, salle Jean-Wiener, rue Salvador-Allende.

Témoignages

Roger Perret
Premier adjoint
Démocratie locale et
"Bien vivre à Fleury"



Un élu doit bien évidemment être capable d'expliquer ce qu'il fait et pourquoi il le fait, mais plus encore il doit savoir écouter ce que les habitants ont à dire, leur ressenti, leurs besoins, leurs idées. Le meilleur projet de ville, ce sera celui dans lequel les Floriacumois et les Floriacumois se reconnaîtront parce qu'ils auront contribué à le construire. C'est cela que nous visons avec cette concertation citoyenne. J'invite les habitants à participer nombreux.

Chantal Carmignano
Retraitée
Les Aunettes



Cela fait 34 ans que je vis à Fleury. J'ai vu évoluer la ville. On a beaucoup construit. Il fallait construire parce qu'on a besoin de logements. Mais peut être en a-t-on un peu trop fait et surtout sans anticiper les besoins. Heureusement, la nouvelle municipalité a commencé à y répondre. Pour l'avenir, il nous faudrait plus de petits commerces : boucherie, poissonnerie, librairie... Il faudrait aussi améliorer le vivre ensemble. Il y a beaucoup d'incivilités. Les gens ne se parlent plus assez. Aux Aunettes, quand on a commencé à

parler avec les gens avec la nouvelle amicale de locataires, on s'est aperçu qu'ils avaient beaucoup de choses intéressantes à dire. Je serai présente aux réunions de concertation. C'est important.

Christelle Rosel
Infirmière
Joncs-Marins



Je suis à Fleury depuis 2018. C'est une ville dynamique. Il y a le Leclerc, de nombreuses activités pour les enfants, pour les retraités. Bientôt une nouvelle école et un collège. Il y a des distributions alimentaires pour ceux qui en ont besoin. C'est très bien ! Je m'y sens en sécurité.

Je pars tôt, je rentre tard. Je n'ai pas peur. Dans le quartier les gens se parlent, le voisinage est agréable. Dans ce qu'il faudrait améliorer il y a le nombre de places en crèches ; il en faudrait plus et avec plus d'amplitude horaires pour s'adapter aux horaires de travail de tout le monde. Côté transport, on pourrait aussi améliorer les choses. Notamment le dimanche, car il y a aussi des gens qui travaillent ce jour-là.

Antoinette
Les Résidences

J'habite à Fleury depuis quelques années. Je m'y sens bien. Il y a déjà beaucoup de choses de faites. J'ai entendu parler du futur collège. C'est très

bien. Les enfants pourront aller à l'école près de chez eux sans avoir à prendre le bus. Par contre il faudrait plus de médecins. Il y en a un qui est parti au cabinet médical des Sources et c'est difficile de trouver un remplaçant. Et puis il y a la Poste. Elle est souvent fermée. Et Sainte-Geneviève, ce n'est pas facile d'y aller quand on est pressé.

Le meilleur projet de ville sera celui dans lequel les Floriacumois-es se reconnaîtront parce qu'ils auront contribué à le construire.

Une crèche écolo-responsable à Fleury

Dans le cadre du projet pédagogique du multi-accueil Brin d'éveil, l'équipe a souhaité mettre en avant l'éveil à la nature et le respect de l'environnement.

Depuis deux ans, l'équipe travaille activement à faire de cette crèche un lieu exemplaire en matière de protection de l'environnement. « Nous avons mis en place ce projet avant tout pour les enfants, explique Zakia Hocine, directrice du multi-accueil Brin d'éveil. L'objectif est double, nous souhaitons leur offrir un environnement sain mais aussi les sensibiliser, dès leur plus jeune âge, au respect de la planète et de la nature. » Ainsi, que ce soit le produit pour laver les vitres, la peinture mais aussi



les savons ou les crèmes qu'utilisent les auxiliaires de puériculture, tous les produits sont éco-responsables.

Un jardin potager a également été mis en place et ce sont les enfants qui, sous l'œil attentif des professionnels, s'occupent de l'arrosage des plantes. « Cette expérience est formidable car les enfants voient au fil des jours les plantes pousser puis donner des fleurs. Ils prennent conscience que leurs actions ont

un réel impact, se réjouit la directrice. Nous les éduquons également sur la question du gaspillage. Par exemple, les plus grands, lorsqu'ils se lavent les mains, d'eux-mêmes ils pensent à fermer le robinet pour ne pas laisser couler l'eau inutilement. »

De nombreux partenaires

Évidemment tout cela ne serait pas possible sans le concours de nombreux partenaires, en premier lieu les parents. « En début d'année, nous avons organisé plusieurs portes ouvertes pour leur expliquer notre projet. Nous avons reçu un super

accueil et beaucoup d'entre eux se sont naturellement portés volontaires pour nous aider. Certains ont donné des plants de tomates pour le potager, d'autres ont confectionné des casiers de rangement à partir de matériaux recyclés. » Collaboration également avec les services municipaux comme l'entretien pour les produits ménagers, la restauration pour cuisiner des repas bio ou les espaces verts pour le potager. L'aboutissement de ce projet serait l'obtention du label Écolo crèche attribué par l'association Label vie (voir

encadré). La directrice se donne encore une année en raison du retard pris à cause de la crise sanitaire, pour finaliser le projet et faire du multi-accueil un lieu 100 % éco-responsable. Brin d'éveil serait alors la première crèche, de l'agglomération Cœur d'Essonne à obtenir ce label. ■



Des parents ont aidé en confectionnant, à partir de matériaux recyclés, des petits casiers de rangement.



Les auxiliaires de puériculture apprennent aux enfants à arroser le potager, qui a donné ses premières tomates.



Darlène, maman

Dans mon quotidien, le sujet du

respect de l'environnement me tient à cœur. Je pense que nous avons tous une responsabilité à ce niveau-là et que dès le plus jeune âge, il faut initier nos enfants à avoir des comportements éco-responsables pour que ça devienne un automatisme. A la maison, j'utilise déjà des produits écologiques comme le savon, le shampoing ou le dentifrice. C'est pourquoi je soutiens pleinement la crèche dans cette démarche.



Vincent, auxiliaire de puériculture

Dans

une crèche, l'hygiène est primordiale et régulièrement il faut nettoyer les locaux, laver les bébés... Le fait d'utiliser des produits bio permet à la fois de protéger les enfants car ça limite les irritations ou les allergies mais aussi nous, les auxiliaires. En effet, avant je devais mettre des gants sinon le soir en rentrant chez moi j'avais les mains toutes irritées. Depuis qu'on utilise ces produits, ce n'est plus le cas.

LE LABEL CRÈCHE ÉCOLO-RESPONSABLE

Label vie est une association de l'économie sociale et solidaire qui œuvre au développement des pratiques respectueuses de l'environnement dans le domaine de la petite enfance. En 2009, et en partenariat avec l'Agence régionale de

santé (ARS), la Caisse d'allocations familiales (Caf) et le ministère de la Santé, elle a créé le label Écolo crèche qui valorise les efforts des équipes et permet au public, comme aux collectivités, de reconnaître les crèches engagées dans une

démarche de transition écologique. Ainsi, l'association propose des formations aux personnels travaillant dans le secteur de la petite enfance et les accompagne dans leur démarche de transition écologique au sein de leur structure.

Fleury n'a pas relevé son taux d'imposition. Pourtant la taxe foncière augmente. Pourquoi ?

Les Floriacumois propriétaires devaient s'acquitter de la Taxe sur le foncier bâti avant le 15 octobre. Une comparaison avec la taxe 2020 montre qu'il y a eu une augmentation. Quelle en est la cause ?

La Taxe sur le foncier bâti (TFB) est un impôt local payé par les propriétaires y compris les bailleurs sociaux. Jusqu'en 2020 elle était perçue par les Départements, les intercommunalités qui l'avaient instaurée et

les Communes, suivant des taux votés chaque année. Depuis 2021, la part départementale est figée (le taux n'augmente plus) et reversée aux communes. Une disposition instaurée par l'État pour compenser la suppression de la Taxe d'habitation, effective pour plus de 80% des ménages et qui représente une ressource en moins pour les communes. **La municipalité de Fleury n'a pas augmenté son taux de TFB qui reste donc fixé à 15,5 %.** C'est du côté de Cœur



d'Essonne Agglomération qu'il faut chercher les raisons de la hausse. Cœur d'Essonne était jusqu'en 2020, la seule agglomération essonnienne à ne pas avoir instauré de TFB. Pour 2021, le taux a été fixé à 2,9%. Dans

le même temps, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), que les bailleurs répercutent sur les locataires, est passée de 8,06 à 10,48%. Voir ci-dessous les explications du Président de Cœur d'Essonne. ■

FLEURY AU 36^E RANG SUR 38 POUR LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE

L'Essonne compte 38 villes de 10 000 habitants et +. Les taux de TFB varient de 37,90 % (Juvisy-sur-Orge) à 12,30 % (Chilly-Mazarin). Avec son taux de 15,50 %, Fleury est au 36^e rang. Seules Chilly-Mazarin et Massy ont des taux inférieurs. Ici le taux n'a pas bougé depuis plus de 15 ans. Une situation rare en Essonne où 146 des 196 communes l'ont augmenté. Ainsi, entre 2008 et 2018, +11 points à Athis-Mons et Juvisy.

Cœur d'Essonne : le choix du service public

Confrontée à une série de difficultés, Cœur d'Essonne Agglomération a décidé d'instaurer un taux de taxe foncière à 2,9% et d'augmenter la TEOM de 2,4 points. Explications.

La fusion des agglomérations imposée par l'État en 2016, a créé un déséquilibre structurel des finances de l'Agglomération – expliquait en substance son président, Éric Braive, dans le journal de l'agglomération d'avril et dans un courrier adressé aux habitants de Cœur d'Essonne, en septembre 2021. Grâce à des efforts de gestion



importants et au dynamisme économique du territoire qui a permis d'augmenter ses recettes, l'Agglo avait réussi à ne pas instaurer de taxe foncière tout en finançant ses services publics de proximité.

Deux chocs majeurs

Deux « chocs » sont venus percuter cette situation fragile.

D'abord les difficultés du SIREDOM. Le Syndicat intercommunal en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères avait accumulé des dettes importantes auprès de ses fournisseurs. Sommé par l'État de redresser ses comptes, il a augmenté fortement la cotisation de ses membres dont celle de Cœur d'Essonne. D'abord

absorbée par le budget général de l'agglo, cette hausse a dû finalement être répercutée sur la TEOM en 2021. Puis il y a eu la crise sanitaire avec son lot de dépenses supplémentaires et les pertes de recettes dues au ralentissement économique et à la fermeture de certains équipements (les piscines par exemple). « Nous ne pouvons donc plus tenir sur le seul dynamisme économique de notre territoire. [...] Nous avons donc fait le

choix d'actionner la taxe foncière sur les propriétés bâties. » Ce choix c'est aussi celui du maintien de la solidarité avec les communes.

« Nous devons continuer à investir pour l'entretien et la sécurisation de nos routes et de notre patrimoine, la modernisation de nos équipements et la qualité de vie dans nos communes. » Sans oublier les « multiples défis de la transition écologique », concluait le Président. ■

« Le choix a été fait de ne pas remettre en cause la solidarité avec les communes qui fait partie de l'identité de notre territoire. »

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA POSTE À PARTIR DU 8 NOVEMBRE

A compter du lundi 8 novembre, le bureau de poste de Fleury, place du 8-Mai-1945 sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h. Un changement qui ne se traduit malheureusement pas par une amélioration de l'amplitude horaire qui reste à 18h par semaine. En dehors de ces horaires, le bureau le plus proche est à Sainte-Geneviève-des-Bois (143 route de Corbeil) ; ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.



RAPPEL : DEUX NOUVEAUX SERVICES PUBLICS

Le mois d'octobre a vu la mise en place de deux nouveaux services municipaux.



• Une permanence hebdomadaire prélèvements sanguins, chaque lundi matin de 7h30 à 11h au cabinet médical des Sources ;



• Une permanence sociale d'accès aux droits et aux démarches administratives, les jeudis de 9h à 12h (sauf vacances scolaires), au 6 rue du CNR.

Commémoration du 11 novembre 1918



Si la Première Guerre mondiale a pris fin officiellement le 28 juin 1919 avec le Traité de Versailles, la fin réelle des combats avait eu lieu le 11 novembre 1918 avec la signature, dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne, de l'armistice reconnaissant la victoire de la France et de ses alliés et instaurant un cessez-le-feu à partir de 11h. Ainsi, à la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois de 1918, tous

les clochers de France sonnèrent, dans l'allégresse générale, la fin d'un conflit démarré le 28 juillet 1914 qui avait fait plus de 18 millions de morts, de mutilés et d'invalides. Et c'est cette date qui sera retenue pour commémorer chaque année depuis 103 ans la fin des combats. La cérémonie se déroulera le 11 novembre 2021 à partir de 9h. Rendez-vous sur le parking du cimetière. ■

Dératisation : une responsabilité partagée par tous

Les rats sont sources de graves nuisances. Ils rongent câbles électriques, isolations, tuyaux, béton et causent des dégâts importants (court-circuit, fuite...). Ils transportent des maladies et leurs déjections souillent les endroits où ils passent. Il est donc important d'enrayer leur prolifération. La responsabilité de chacun est engagée. La Ville et l'Agglomération entretiennent les espaces verts et la voirie et procèdent régulièrement à des dératisations. Les bailleurs doivent s'assurer que



le bâti et les parties communes sont correctement entretenus. Quant aux habitants, ils doivent adopter les bons gestes : ne pas répandre de nourriture à l'extérieur pour nourrir les pigeons ou les chats, ne rien entreposer dans les parties communes des immeubles, ne pas déposer d'ordures à l'extérieur des conteneurs. ■

Sortie des retraités au château de Vaux-le-Vicomte

C'est le château de Vaux-le-Vicomte, en Seine-et-Marne, qui sera la destination des retraités floriacumois le 17 décembre. Edifié au XVII^e siècle par Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, il a bénéficié du concours des plus grands artistes de son époque : l'architecte Louis Le Vaux, Charles Le Brun pour ses peintures décoratives, et André Le Nôtre pour ses jardins.

Un chef d'œuvre qui rend jaloux le roi Soleil et sert de modèle au château de Versailles. Au programme de cette sortie, un déjeuner festif, la visite du château et du musée des Équipages, promenade libre dans les jardins illuminés. Les inscriptions sont possibles jusqu'au mardi 30 novembre auprès du service des Retraités, tél. : 01 69 46 72 30. ■



Le Relai assistantes maternelles devient le Relai petite enfance

Depuis le 1^{er} novembre, le Relai assistantes maternelles (RAM) est devenu le Relai petite enfance (RPE). Ce service municipal, fruit d'un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, est un service ressources qui s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes et aux parents à la recherche d'une solution de garde. Les Assistantes maternelles peuvent y bénéficier de temps

de rencontres sur leurs pratiques professionnelles ainsi que de formations. Les parents y trouvent conseils et informations sur les différents modes de garde disponibles. C'est auprès du RPE que doivent être adressées les demandes de place et préinscriptions en chèche et multi-accueil.

Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h sur rendez-vous au 01 60 16 46 40 (laissez un message avec vos coordonnées on vous rappellera) ou rpe@mairie-fleury-merogis.fr ■



Elles font vivre la culture en milieu carcéral

Le pôle culturel de la prison de Fleury met en place de nombreuses activités pour les personnes incarcérées, un élément clef dans leur parcours de réinsertion. Reportage.

Mandatée par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Essonne (Spip), l'association Léo-Lagrange assure la programmation des actions culturelles dans les prisons d'Île-de-France. A Fleury-Mérogis, l'association emploie trois salariées qui mettent en œuvre cette politique culturelle. «*Tout d'abord, il y a la proposition artistique. Nous travaillons avec de nombreux artistes et compagnies qui interviennent sur des registres très différents allant du théâtre*



Tout au long de l'année, le pôle culture propose des ateliers aux détenus (ici un atelier sculpture).

à la musique en passant par la sculpture, le dessin, les sciences et bien d'autres, explique Claire, coordinatrice culturelle. Chaque activité doit à la fois permettre de valoriser les détenus et de leur donner des repères pour recréer le lien dedans-dehors. On ne va pas faire «juste du coloriage», il faut systématiquement qu'il y ait une

visée pédagogique qui s'inscrive dans un processus de réinsertion.»

Le pôle culture organise également des activités tout au long de l'année comme le cours de danse orientale pour les femmes ou l'atelier d'arts plastiques pour les hommes.

Le temps de la restitution

Une fois le projet validé par les différents acteurs, notamment le Spip et l'administration pénitentiaire, la recherche de financements peut commencer. L'association travaille avec de nombreux partenaires comme le ministère de la Culture par l'intermédiaire de la Drac, la préfecture de

l'Essonne et certaines fondations privées. Vient ensuite le temps de la restitution, un moment important pour les détenus qui leur permet de présenter leurs créations artistiques. «*Que ce soit une pièce de théâtre ou une expo de dessins, les retours sont toujours positifs, tant pour ceux qui ont réalisé ce travail que ceux qui viennent y assister. Cela leur redonne un peu de fierté et leur ouvre de nouveaux horizons, ajoute Claire. Et contrairement aux idées reçues, je n'ai jamais eu de problème de violence et les détenus sont très respectueux les uns des autres.*» Certaines restitutions ont lieu à l'extérieur comme par exemple l'exposition Né(e)s en oiseaux qui a eu lieu à la médiathèque de Fleury en octobre dernier grâce au soutien de la mairie. ■

Lire c'est vivre gère et anime 10 bibliothèques

L'association Lire c'est vivre intervient elle aussi dans les murs de la prison de Fleury-Mérogis. Les bénévoles proposent des ateliers de lecture pendant lesquels une douzaine de détenus lisent à voix haute une œuvre littéraire puis débattent autour d'une thématique liée au récit. «*Nous nous occupons également de l'animation et de la*

gestion des quelques dix bibliothèques de la prison, explique Jessica, directrice de l'association. Il y a d'une part l'acquisition de livres et de documents pour alimenter les bibliothèques en contenus le plus variés possibles. Mais aussi un important volet formation puisque, en partenariat avec l'administration pénitentiaire, nous recrutons

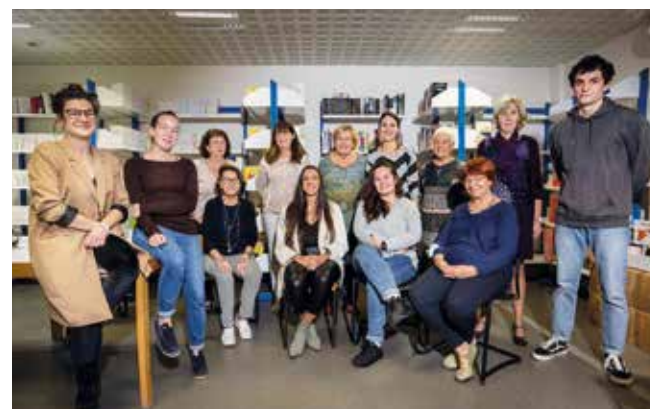
et formons des détenus au métier de bibliothécaire.»

L'association recherche d'ailleurs des bénévoles pour l'aider dans ces différentes missions, de la gestion administrative à la participation aux cercles de lecture en passant par la recherche de nouvelles ressources documentaires, etc.

Vous pouvez les contacter au

01 80 37 37 71 ou par mail à

lirecestvivre@wanadoo.fr ■



L'équipe de Lire c'est vivre réunie dans une des dix bibliothèques du centre pénitentiaire.

Une entreprise floriacumoise à la pointe de la technologie

La société TEA Groupe Charles André a mis en place le plus grand parc photovoltaïque d'Île-de-France ainsi qu'un système automatisé pour scanner les voitures. Reportage.

Installée dans la zone industrielle des Ciroliers, l'entreprise de logistique automobile floriacumoise propose, aux professionnels, un service de transport de véhicules neufs et d'occasion dans toute la France. «*Bien sûr, il y a toujours un temps d'attente entre le moment où nous recevons un véhicule et le moment où il part en livraison, explique Benoît Buges, directeur de TEA Groupe Charles André pour la région Île-de-France. Pour les protéger des intempéries pendant ce laps de temps, les véhicules sont stockés sous plusieurs ombrières d'une superficie totale de dix hectares sur lesquelles nous avons*



Installés sur les ombrières, les panneaux photovoltaïques produisent l'équivalent de la moitié de la consommation annuelle des Floriacumois.

fait installer, par la société Valeco, le plus grand parc photovoltaïque de région parisienne.» Un chantier colossal qui aura pris 18 mois pour être mené à terme et dont la mise en service est effective depuis juillet 2020. Bénéficiant d'une technologie moderne, ces panneaux produisent leur énergie à partir de la luminosité ambiante.

«*Ainsi, même lors des journées avec un faible ensoleillement ou lorsque le ciel est couvert, ils fonctionnent et permettent d'alimenter le réseau*», précise Benoît Buges.

Une IA qui scanne les voitures

En collaboration avec la start-up ProovStation (basée à Lyon), l'entre-

prise de logistique automobile floriacumoise s'est également dotée d'une station d'inspection conçue pour détecter les dommages sur les véhicules d'occasions. De la grosse rayure à une légère bosse ou enfoncement sur la carrosserie, rien n'échappe aux caméras; Et tout ceci en l'espace d'une petite dizaine de secondes. «*Avec cette machine, nous pouvons inspec-*

ter les voitures dès leur arrivée sur le site. Le conducteur doit simplement passer sous le portique à environ 10km/h. En moins de deux minutes, nous avons un rapport complet et exhaustif de la voiture», commente Benoît Buges qui envisage d'ailleurs l'installation d'un deuxième portique de ce type sur le site de Fleury. ■

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN CHIFFRES

- 28 000 panneaux.
- Répartis sur 8 hectares.
- Plus 10 millions de kWh sont produits en une année.
- Équivalent à la consommation annuelle de 4 800 personnes.
- Ce qui permet de réduire de 2 700 le nombre de tonnes de CO2 rejeté dans l'atmosphère.



◀ La voiture passe sous portique et en quelques secondes, les caméras prennent près de 1000 photos pour établir un rapport complet des dommages sur la carrosserie.

«*Cela pourrait bien devenir le contrôle technique du futur*», s'est réjoui Olivier Corzani, maire de Fleury-Mérogis, qui a salué «*l'écosystème complet*» mis en place par l'entreprise lors d'une visite effectuée en juillet dernier. ▶



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



Une nouvelle directrice pour la maternelle Robert-Desnos

Professeure des écoles et directrice, Virginie Taupin travaille dans l'Éducation nationale depuis 17 ans. Elle vient de prendre ses fonctions à Fleury cette année. « La fonction de directrice consiste principalement à définir et mettre en œuvre le projet pédagogique avec l'ensemble des équipes, explique-t-elle. Il faut fédérer, animer et impulser les projets des enseignants afin d'avoir les mêmes ambitions et les mêmes objectifs. » La directrice s'occupe également du quotidien de

l'école comme par exemple la réorganisation des ressources en cas d'absence. Enfin une grande partie de son travail consiste à gérer les relations avec les partenaires. « Il y a bien évidemment la commune, avec qui nous traitons pour tout ce qui touche aux travaux ou au temps périscolaire. Il y a également le secteur de la petite enfance et bien évidemment les parents. Je prends soin d'être présente au portail à l'ouverture et à la fermeture pour les rencontrer et échanger avec eux. »

Pour faire vivre les associations de la ville, de nombreux agents municipaux œuvrent en coulisses

En plus de l'animation de la vie culturelle*, le service Culture et Vie locale (CVL) de Fleury s'occupe également de la vie associative. Explications.

La vie locale d'une commune est intimement liée au rôle très important joué par les associations qui organisent et animent de nombreuses actions tout au long de l'année et à destination de l'ensemble des habitants. Afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets, la Ville y consacre un poste à temps plein occupé par Florence Chaillou sous l'égide du CVL. « Lors de mon arrivée à ce poste, nous avons commencé par redéfinir les domaines d'intervention du service de la Vie associative comme les plannings d'attribution des salles, les critères de subventions, ou l'accompa-



gnement dans les projets, etc. explique-t-elle. Bien sûr la crise sanitaire est passée par là et a mis un coup d'arrêt aux activités, mais nous avons continué à travailler avec l'ensemble des acteurs du monde associatif afin que tout le monde soit prêt dès la reprise et proposer de nombreuses activités aux

Floriacumois.» Sur le plan matériel, la vie associative est rendue possible grâce à la régie événementielle dirigée par Gilles Cathelin et son équipe. « Que ce soit pour le prêt de matériel, comme les tables et les chaises, les barnums ou la sono, leur installation avant les événements (et le démontage une fois

fini), nous sommes sur le pont 7/7 jours et 24/24 heures. » Un travail en coulisses mais indispensable, en lien avec les services techniques, qui offre aux associations l'aide matérielle dont elles ont besoin. Enfin, le CVL s'occupe également de la gestion et de l'entretien des différentes salles de la commune : Wiener

et l'Espace intergénérationnel prêtées aux associations ou encore la salle Gavroche prêtée aussi aux particuliers. ■

Voir notre article dans le numéro d'octobre (page 11), consultable en ligne sur le site de la ville rubrique Infos pratiques > Publications.

Méline : la passion des mangas

Passionnée de manga, Méline Crampon réalise de magnifiques dessins de ses personnages préférés.

Aussi loin qu'elle s'en souvienne, elle a toujours aimé dessiner. « Mon manga préféré c'est



Naruto, je regarde beaucoup l'anime en vidéo mais je préfère la version en livre. C'est aussi ma source principale d'inspiration pour mes dessins », raconte-t-elle. En plus du dessin « classique » sur une feuille avec des crayons de couleurs ou avec une tablette graphique, Méline crée des œuvres en utilisant la méthode de la peinture sur vitre. « C'est assez particulier comme technique car on peint à l'envers, explique la jeune artiste. A partir d'une vitre transpa-

rente, on dessine d'abord les contours, puis on remplit au fur et à mesure chaque zone avec les différentes couleurs. A la fin on a un côté de la vitre avec une épaisse couche de peinture et l'autre avec un joli dessin. » Une méthode qui demande beaucoup de patience et de minutie, puisque pour une seule peinture sur vitre, Méline va y passer une journée entière. Un talent qui ne demande qu'à éclore ; Une exposition de ses œuvres devrait d'ailleurs voir le jour, salle Malraux dans le cou-

rant de l'année prochaine. En se projetant vers l'avenir, et bien qu'il s'agisse d'un sacré défi, puisqu'il faut à la fois dessiner

mais aussi imaginer une histoire originale, Méline envisage de réaliser son propre manga. Affaire à suivre... ■



Un exemple de peinture sur vitre réalisée par Méline.

Le Point information jeunesse bientôt de retour à Fleury

Le PIJ, un nouveau point d'appui pour les jeunes Floriacumois.

Après six ans d'absence, les travaux sont quasiment terminés. Le Point information jeunesse (PIJ), situé place du 8-Mai-1945, à côté de la Poste, va donc pouvoir rouvrir ses portes et accueillir tous les jeunes Floriacumois de 16 à 25 ans. Jean-Pierre Leperd, qui va en prendre la direction, se réjouit de voir ce service de nouveau dans notre commune. « Le PIJ bénéficie de locaux entièrement refaits à neuf, spécialement dédiés à la jeunesse de notre ville et tout à fait complémen-



taires avec l'espace Daquin, explique-t-il. Ce nouveau lieu sera d'ailleurs bientôt en mesure d'accueillir son public. » Il permettra de proposer diverses formations (Bafa, premier secours, etc.), sera équipé d'un ordinateur en accès libre dédié à la recherche d'emploi et accompagnera les jeunes pour les aider à monter leurs projets.

L'objectif de la nouvelle équipe est d'obtenir la labélisation, qui permettra d'intégrer le réseau des PIJ de l'Essonne. « Cela nous permettra d'être en relation avec les PIJ des villes alentour mais aussi avec les responsables jeunesse du département, précise Jean-Pierre Leperd. Ainsi nous pourrons avoir des échanges réguliers

pour partager nos informations et nos pratiques dans le but d'avoir la meilleure offre possible pour les jeunes de la ville. »

Dès son ouverture, le PIJ de Fleury comportera un bureau destiné à la Mission locale. ■

« Aider les jeunes dans leurs projets professionnels, de formation, de loisirs... telle est la mission principale d'un Pij. »

La Mission locale

Les missions locales sont un service public de proximité qui ont pour rôle d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle. Pour toutes les démarches relatives à l'emploi, des conseillers sont présents pour accueillir et informer. Ils sont également là pour répondre aux questions liées à l'accès à la formation et peuvent aider les futurs candidats en apportant un soutien matériel et jouer le rôle de médiateur auprès d'un employeur.



Un sport qui mélange les arts martiaux philippins et l'escrime traditionnelle

L'Eskrima Arnis Kali System (EAKS) est un sport de combat issu des arts martiaux traditionnels des Philippines. Une section s'est créée cette année pour faire découvrir cette discipline aux Floriacumois.

L'EAKS, communément appelée Eskrima, est une discipline de la Fédération française de karaté qui fait la synthèse des différentes écoles des Philippines. Grand pratiquant de ce sport, Thierry Tia a ouvert cette année le club de Fleury. «C'est un sport très ludique, tant dans sa méthodologie que dans les entraî-



nements que je propose, insiste Thierry Thia. Il y a également de nombreux aspects que l'on peut travailler et qui ajoutent énormément de diversité. Il y a le Pangamot qui consiste en un travail pieds-poings puis, et c'est là-dessus que je concentre mon enseignement, le travail avec des bâtons que l'on appelle l'école Bisaya. Là-encore il y a plusieurs dominantes. Le Largo

Mano, c'est-à-dire en longue distance et le Corto Serrada, où l'on est plus proche de son adversaire. Il existe bien évidemment de nombreux autres aspects et j'invite les Floriacumois à venir un soir pour les découvrir», précise-t-il avec sourire.

Tout au long de la séance, et notamment avec les plus jeunes, Thierry insiste particulièrement sur la

discipline. «Il s'agit d'un sport de combat dans lequel nous travaillons beaucoup avec des armes et notamment des bâtons, précise-t-il. Bien que ceux que nous utilisons soient souples, un coup mal paré est souvent risqué de petite blessure. C'est pourquoi je veille à ce que chacun de mes élèves pratique ce sport dans une démarche de respect, tant envers les autres qu'envers lui-même.» Toujours dans une démarche de progression personnelle, Thierry Tia voyage régulièrement aux Philippines afin d'améliorer sa méthode et sa pratique. Ce qui lui permet de proposer un enseignement de qualité. Il a d'ailleurs ouvert un cours exclusivement réservé aux femmes. «La demande étant forte pour toutes les disciplines proches du self-defense, je souhaite à l'avenir développer cette section en la faisant connaître

et en invitant le maximum de Floriacumois à y participer.» Pour voir une démonstration de ce sport, rendez-vous sur sa chaîne YouTube : <http://www.youtube.com/user/thierrythia>

Comment est né le Kali Eskrima ?

Au 16^e siècle, les Espagnols débarquèrent aux îles Philippines. Ils observèrent les techniques de combat des Philippines, proches des arts martiaux et utilisant la machette et le kriss (une arme traditionnelle ressemblant à une dague). Ils adaptèrent alors ces techniques avec des armes plus classiques des Européens comme la rapière et lui donnèrent le nom d'Eskrima, dérivé d'Esgrima qui signifie escrime en espagnol.



Témoignages.

Arnaud, 55 ans

A part six mois de judo quand j'étais jeune, je n'avais jamais fait de sport de combat. Plus récemment je faisais pas mal de muscu jusqu'à ce qu'un ami me fasse découvrir l'eskrima. Au début j'avais un peu d'appréhension avant d'aller en un contre un mais Thierry est un très bon professeur. Il nous met à l'aise, nous motive pour que tout le monde soit au même niveau. Il nous prépare aussi au passage de la 1^{er} Dan afin de devenir instructeur pour les plus petites catégories.



Lina, 14 ans

En septembre je suis allée avec mes parents au forum des associations. Je suis passée sur plusieurs stands mais quand j'ai vu une démonstration de ce sport ça m'a donné envie d'essayer. Ça m'a plu tout de suite et je me suis inscrite. Pendant les cours, on se met tous en ligne et le professeur nous montre les mouvements. Après on les refait nous-mêmes et il vérifie qu'on fait ça bien. A la fin de l'entraînement je suis un peu fatiguée mais ça me donne envie de continuer.



Où et quand pratiquer l'EAKS à Fleury ?

7-14 ans > mardi 18h30-19h30 et samedi 11h-12h.

Femmes uniquement > mardi 19h30-20h30.

Adultes (hommes et femmes) > mardi 20h30-22h et samedi de 9h-11h.

Au gymnase Jacques-Anquetil.

FOOTBALL : CALENDRIER ET RÉSULTATS

D1 Arkema

- 5^e journée : Montpellier 1-2 FC Fleury
- 6^e journée : FC Fleury 0-1 Dijon
- 7^e journée : FC Fleury (30/10) Reims
- 8^e journée : Saint-Étienne (13/11)
- FC Fleury**
- 9^e journée : FC Fleury (20/11) Guingamp
- 10^e journée : Lyon (04/12) FC Fleury
- 11^e journée : FC Fleury (11/12) Issy

National 2 Groupe B

- 9^e journée : FC Fleury 2-0 Sainte-Geneviève
- 10^e journée : Reims 4-1 FC Fleury
- 11^e journée : FC Fleury (06/11) Auxerre
- 12^e journée : Haguenau (20/11)
- FC Fleury**
- 13^e journée : FC Fleury (04/12) Paris 13
- 14^e journée : Bobigny (11/12) FC Fleury

**CRÉATION DE PARKINGS
AUX JONCS-MARINS**



Comme prévu, les travaux pour la création de places de stationnement rue Salvador-Allende et rue du CNR ont démarré à la mi-octobre. Ce seront au total 42 places dont une pour personnes à mobilité réduite, qui seront créées pour améliorer les conditions de stationnement dans le quartier.

**NOUVEAU : LE
GUICHET NUMÉRIQUE
D'AUTORISATIONS
D'URBANISME**



A compter du 1^{er} janvier 2022, la Ville de Fleury-Mérogis sera prête à recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme, directement en ligne. Un service accessible à tout moment et où que vous soyez. Plus besoin de photocopies en plusieurs exemplaires ni d'envoi en recommandé. C'est plus simple, plus rapide, totalement gratuit et sécurisé. Bien évidemment le service Urbanisme de la Ville restera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Plus de précisions dans notre prochaine édition.

Le collège à Fleury c'est pour tout de suite !

Samedi 23 octobre, de nombreux Floriacumois se sont rassemblés dans la cour de l'école Desnos pour manifester leur soutien au collège de Fleury.

« **V**oilà 50 ans que nous nous battons pour la construction de ce collège. Nous sommes à deux doigts qu'il devienne réalité. On ne le laissera pas échapper », ont dit en substance les participants. Tiphaine Valdeyron, conseillère départementale, s'est réjouie du vote unanime du Conseil départemental, le 11 octobre, en faveur du collège de Fleury. Des parents d'élèves ont souligné l'urgence de cette ou-



verture alors que le nombre de collégiens atteindra les 700 d'ici quelques années. « *C'est nécessaire pour les conditions d'études et la réussite de nos enfants.* » Des élus ont rappelé les raisons qui ont fait

choisir le terrain communal des jardins familiaux: la pollution du terrain des 7 hectares par des déchets de chantiers et des produits toxiques et l'enquête judiciaire en cours. Olivier Corzani, maire, a insisté sur le

fait que la Ville travaille à la relocalisation des jardins familiaux. D'ailleurs, a-t-il dit: « *50 des 60 locataires de parcelles comprennent et soutiennent le collège* », regrettant au passage que quelques-uns s'approprient à multiplier les recours juridiques à toutes les étapes. « *S'en prendre au collège, c'est s'en prendre à nos enfants, c'est inacceptable.* » La matinée s'est achevée par une photo de groupe. La pétition de soutien au collège a déjà recueilli plusieurs centaines de signatures.

Vous pouvez la retrouver sur :

<https://www.change.org/p/population-le-collège-à-fleury-mérogis-c'est-main-tenant-ou-jamais>

Jardins partagés : les chantiers avancent

Après les jardins des Chaqueux dont il était question dans notre précédente édition, ce sont les jardins de la résidence Ô Bois, allée Simone-Veil et ceux des Aunettes, dont les chantiers sont en cours.

Les jardins partagés de l'allée Simone-Veil réuniront les locataires de Logirep et les copropriétaires de la résidence Ô Bois, et seront également ouverts à des animations scolaires. Dans cette nouvelle aventure, ils seront accompagnés durant un an par l'association J'adopte un

potager qui les formera aux techniques de jardinage. Pour l'heure, place aux travaux. Terrassement, création d'allées en copeaux de bois, des carrés potagers, installation d'équipements tels que des bancs, des tables, une table de culture accessible aux personnes à mobilité réduite et d'une arrivée d'eau sont ainsi au programme. Un abri à outils sera créé dans l'ancien local à vélo. Une réflexion est en cours pour permettre la récupération des eaux de pluie. Jean-Philippe Vieron, président du conseil syndical de la rési-



dence Ô Bois est un des porte-drapeaux de ce beau projet. Il n'hésite pas à mettre lui-même la main à la pâte. D'ici quelques jours il compte bien planter le premier arbre et imagine déjà les nombreuses animations qui pourraient se faire dans ces jardins. ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Une nouvelle direction à la tête du Centre musical et artistique de Fleury

Anciennement professeur à la prestigieuse Music Academy International de Nancy, Rémy Chaudagne enseigne la musique au CMA de Fleury depuis 2016 où il donne des cours de formation musicale, de guitare basse et anime un atelier de jazz. «*Je souhaitais d'une part, pouvoir toucher un public plus large mais aussi donner des cours de basse et le CMA de Fleury m'a permis d'avoir cette double approche*», explique-t-il. Sa première action a été de changer l'organi-



De gauche à droite : Laïla Gosselin, assistante administrative, Héloïse Darblay responsable des études et de la communication artistique et Rémy Chaudagne directeur du CMA.

gramme en mettant en place une équipe de direction à trois têtes. «*Cela me permet d'occuper ces nouvelles fonctions tout en gardant une*

activité d'enseignement. De plus, je pense qu'il est très important que les décisions soient prises de façon collégiales afin que chacun ap-

porte son expérience et son retour du terrain, de manière à coller aux attentes des Floriacumois», précise le nouveau directeur.

Il est donc épaulé par Laïla Gosselin en qualité d'assistante administrative et Héloïse Darblay, qui occupe les fonctions de responsable des études et de la communication artistique. Cette dernière continuera elle aussi à donner des cours de formation musicale et à intervenir en milieu scolaire pour faire découvrir la musique dès la petite enfance. ■

FESTIVAL "LA SCIENCE DE L'ART"

Retrouvez Mathieu Villatelle et son projet «*Géométrie Variable*». Entre mentalisme et magie, il explore les illusions et fait découvrir les pouvoirs insoupçonnés de la pensée en abordant des thèmes comme la croyance, le rapport à l'autorité, la manipulation, le secret, le mensonge, ce qui est réel, ce qui ne l'est pas... **Vendredi 12 novembre** à 20h30, salle Malraux.

FÊTE DE L'AFRIQUE

L'association Sao-Culture propose une plongée au cœur des cultures de l'Afrique. Deux historiens, Olivier Kodjallbaye Banguiam et Amzat Boukari-Yabara, animeront une conférence sur la réappropriation du patrimoine culturel africain. L'auteur Sami Tchak et le conteur Gabriel Kinsa, nous plongeront ensuite au cœur de la civilisation Kongo. La journée se poursuivra avec le film Yao, de Philippe Godéau, avec Omar Sy. Dégustations de produits artisanaux et grand bal concluront cette journée. Rendez-vous **samedi 20 novembre** de 10h à 23h, salle Malraux.

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par l'association Fleury Événement, le marché de Noël se tiendra les **27 et 28 novembre** autour de l'exposition-vente de décoration, d'objets créatifs et artisanaux. Également, des démonstrations de techniques artisanales en lien avec les objets proposés, des stands de nourriture seront aussi présents et placés à l'extérieur, sur le parvis de la salle Malraux.

NOËL DES QUARTIERS

Le groupe Bouskidou vous invite à un concert pour enfants ouvert à tous. Avec un répertoire de plus de 160 titres de la chanson francophone, vous passerez un moment festif et vous pourrez vous en donner à cœur joie sur la piste de danse. Rendez-vous **mercredi 1^{er} décembre** à 15h salle Malraux.

CMA: une offre qui s'étoffe

Avec pour objectif de proposer un accès à la culture pour tous, le CMA s'ouvre et se diversifie afin de répondre aux désirs des Floriacumois.

Que ce soit les cours proposés par le Centre musical et artistique de Fleury ou les activités organisées «*hors des murs*». Bénéficiant du label «*conservatoire à rayonnement communal*» du ministère de la Culture, le CMA dispense un socle de connaissances qualitatif et reconnu au-delà des frontières de notre ville. Dans cette optique, de nouveaux cursus ont été mis en place dès cette rentrée. Ainsi un jardin musical accueille les

enfants à partir de 3 ans. Une sensibilisation aux sons et aux rythmes leur permet de commencer à manipuler différentes familles d'instruments. Dans le même sens, un atelier d'éveil corporel pour les enfants de 5 ans travaille sur la communication verbale et non verbale et l'apprentissage du jouer ensemble. Enfin, un cursus adapté aux jeunes pratiquant un sport de haut niveau, et toutes les contraintes que cela implique, a également vu le jour.

S'exporter hors des murs

L'ensemble des ateliers du CMA mettent en avant la pratique collective des arts. Jouer d'un instrument dans un groupe, travailler ensemble une



Menée par Thierry Humbert, la fanfare du CMA a donné un concert lors de l'ouverture de la saison culturelle sur le parvis de la salle Malraux. Le CMA intervient dans les écoles de la ville pour faire découvrir, dès le plus jeune âge, l'univers de la musique et du théâtre.

chorégraphie ou une pièce de théâtre sont autant de pratiques qui permettent de développer l'écoute et le respect, éléments indispensables pour l'épanouissement des plus jeunes.

Enfin, impulsé par l'équipe municipale, l'accès à la culture ne peut s'opérer que par une approche plus

directe auprès du public.

La découverte artistique (musique, théâtre, etc.) en milieu scolaire va se poursuivre cette année avec des séances, dans les écoles de la ville, animée par l'ensemble de l'équipe du CMA. Un bon moyen pour faire émerger nos artistes de demain. ■

Pailler votre jardin pour le préparer à l'arrivée du froid

Novembre est un mois plutôt creux pour votre potager. Profitez de cette période pour prendre soin du sol et préparer la terre pour un long sommeil réparateur.

Vous l'avez peut-être constaté en vous baladant dans la nature, la terre n'est jamais nue. Elle est recouverte d'écorces, de fougères et certaines plantes se protègent naturellement entre elles. Pailler le sol va permettre de nourrir votre sol et le protégera contre la sécheresse et le froid. Avant de commencer, sachez que le sol à pailler ne doit comporter aucune mauvaise herbe. Il ne faut pas non plus pailler trop près des pieds des plantes. Laissez de la place autour des tiges ou des troncs pour éviter la moisissure.



Paille et foin

Veillez à choisir de la paille bio pour éviter les pesticides. Riche en potassium, ce paillis sera idéal pour les sols sableux et en pente. Pour une efficacité optimale, installez au minimum une épaisseur d'une dizaine de centimètres.

Les copeaux de bois

Tous les déchets de bois comme les écorces peuvent être utilisés et ils pré-

sentent l'avantage de tenir longtemps tout en aérant la terre pour une culture épanouie. Préférez cependant les sols riches en minéraux, car les copeaux de

bois n'apportent que très peu de matière organique.

Terreau de feuilles

Ce paillis végétal contribue à mainte-

nir l'humidité du sol. Riches en azote, ces végétaux fourniront des ressources pour les plantes. Toutefois, il faudra sécher les feuillages avant de les répartir autour des plantes.

Papier journal ou carton

Ces matériaux limitent la pousse des mauvaises herbes. Il suffit tout simplement d'empiler les journaux ou de faire chevaucher les cartons et d'ajouter une couverture végétale par-dessus. ■

LA FLEUR DU MOIS : LE CYCLAMEN

Le cyclamen n'est vraiment pas une fleur capricieuse. Et pour cause, selon la date de sa plantation, votre plant pourra vous offrir des fleurs jusqu'au mois de décembre. Très vivace, le cyclamen n'est pas très fan du soleil ni de la chaleur et se portera comme un charme à des températures allant en dessous de 20°C et pourra même survivre jusqu'à -10°C.



Inscrivez-vous dès maintenant sur les listes électorales

2022 sera une année importante pour la vie démocratique française puisque deux élections majeures auront lieu: la présidentielle (10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin). Tout d'abord, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit en vous rendant à cette adresse: [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

[formulaires/ISE](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE). Si ce n'est pas le cas, où si vous êtes inscrit dans une autre commune (déménagement récent par exemple), vous pouvez vous inscrire directement en ligne ou auprès du service de l'état-civil de la mairie. Il vous suffit de venir muni d'une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et sur lequel figure la

mention de votre adresse dans la commune:

- Une facture au nom de l'électeur provenant

d'un organisme de distribution d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe*.

- Une quittance de

loyer non manuscrite.

• Le dernier avis d'imposition. Les jeunes qui ont fait le recensement citoyen à partir de 16 ans, sont automatiquement inscrits sur les listes électorales dès leur majorité.

*Les factures de téléphone portable et les attestations ou justificatifs d'abonnement de fourniture d'énergie ne sont PAS acceptés. ■



Edmond Bartissol, le catalan devenu maire de Fleury



Portrait d'un célèbre Floriacumois, plus connu pour l'apéritif auquel il a donné son nom que pour sa prestigieuse carrière d'industriel.



La construction du canal de Suez : un des grands chantiers de la fin du 19^e siècle auquel Edmond Bartissol, ingénieur des Ponts et chaussées, apporta son concours.

Né en 1841 à Portel-des-Corbières, une petite commune au sud de Narbonne dans l'Aude, Edmond Bartissol est issu d'une famille de maçons. Il obtient un diplôme d'ingénieur aux Ponts et chaussées en 1862 et prend la direction du chantier de la ligne de chemin de fer allant de Perpignan à Port-Vendres. Les travaux se terminent avec du retard et comme il estime avoir failli à sa mission, il démissionne. Quatre ans plus tard, il part pour Suez et devient chef de section sur la construction du célèbre canal. Muni d'une solide expérience et d'un important réseau de relations, il rentre en France et décroche de gros marchés internationaux qui vont forger sa réputation d'entrepreneur. Il va

notamment construire et exploiter des lignes de chemins de fer au Portugal, en utilisant des techniques novatrices pour l'époque pour créer des ponts et des tunnels. Malgré ses activités à l'international, il reste attaché à sa région natale. A Perpignan, il construit un ensemble d'immeubles de luxe «La cité Bartissol» qui existe encore aujourd'hui. Également pionnier dans le secteur de l'énergie, il installera à proximité une centrale hydroélectrique qui permettra de fournir à la ville l'alimentation nécessaire à son nouveau tramway.

D'entrepreneur catalan à maire de Fleury

Paris étant le haut lieu de la politique et de la finance, Edmond Bartissol a besoin d'une vitrine en Île-de-

France. En plus d'un somptueux hôtel particulier dans la capitale; il achète, en 1888, à Ernest Grandier, le château de Fleury-Mérogis et les 450 hectares qui l'accompagnent. Quatre ans plus tard, il est élu maire de la ville et sera reconduit dans ses fonctions jusqu'à son décès en 1916. Du fait de son activité, il est souvent en déplacement à l'étranger, ce qui ne l'empêche

pas de suivre de près les affaires de sa commune. Il va notamment lancer des travaux de drainage pour mettre en valeur les terres agricoles, entièrement rénover la salle de classe ou encore créer une bibliothèque avec des cours du soir pour les adultes. Emporté par la maladie, il est inhumé dans le petit cimetière particulier contigu à celui de la commune. ■



Edmond Bartissol est inhumé dans le cimetière de Fleury-Mérogis où les Floriacumois peuvent toujours découvrir sa tombe.

BARTISSOL : UNE MARQUE DE SPIRITUEUX



Malgré son parcours et sa prestigieuse carrière, Edmond Bartissol restera plus célèbre pour avoir donné son nom à une marque de spiritueux. En effet, il se lance, en 1905, dans les activités viticoles en créant un trust « La société des vins de Banyuls » qui regroupe près de 450 propriétaires et qui va produire un vin doux naturel qui entre dans la catégorie des boissons apéritives.

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée du
Développement de la
culture pour tous et de la
Vie des aînés



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance, de la Valorisation
de l'histoire et du
patrimoine de la ville



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale
chargée de la Place de la
nature et de l'animal dans
la ville



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Christian DARRAS
Conseiller municipal



Martine GOESESENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TAL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les Maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, Conseillers départementaux : 06 21 04 73 36 ■ Avec Pierre-Alain RAPHAN, Député de l'Essonne : pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr

Menus novembre/décembre 2021

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

NOVEMBRE

LUNDI 1^{ER} - Férié

MARDI 2

Bouillon de volaille vermicelle
Samoussa aux légumes
Riz cantonais maison
Yaourt nature
Galettes Saint-Michel

MERCREDI 3

Cœufs durs mayonnaise
Saucisse de Toulouse ou saucisse de dinde, lentilles
Fromage ou fruit de saison

JEUDI 4

Concombre bulgare
Escalope milanaise
Gnocchis
Yaourt, pâtisserie

VENDREDI 5

Carottes râpées
Nuggets de poisson
Haricots verts
Crème pistache
Fruit de saison

LUNDI 8

Friand au fromage
Aiguillettes de poulet aigre doux - Petits pois
Fromage
Compote de fruit

MARDI 9

Salade verte, vinaigrette
Tartiflette
Yaourt, fruit bio

MERCREDI 10

Menu végétarien

Tomates concassées, tortillas
Quenelles nature et coquillettes
Fromage, tarte aux fruits

JEUDI 11 - Férié

VENDREDI 12

Salade niçoise
Poisson au citron
Carottes Vichy
Fromage, fruit

LUNDI 15

Salade de cœurs d'artichaut
Lasagnes, salade verte
Yaourt bio, fruit

MARDI 16

Menu végétarien

Salade d'endives
Croc légumes, soja et blé
Printanière de légumes
Fromage, pâtisserie

MERCREDI 17

Radis beurre
Wings de poulet
Potatoes
Fromage et cerises griottes

JEUDI 18

Salade de betteraves
Haut de cuisse de poulet rôti
Purée d'épinards
Fromage, compote de banane

VENDREDI 19

Taboulé
Filet de merlu
Chou-fleur à la crème
Entremets, fruit

LUNDI 22

Quiche Lorraine
Sauté de lapin sauce chasseur
Poêlée 4 légumes
Fromage, fruit bio

MARDI 23

Poireaux sauce mousseline
Escalope de porc ou dinde sauce aux poivrons
Purée verte
Flan, pâtisserie

MERCREDI 24

Macédoine de légumes
Veau marengo
Pommes de terre vapeur
Fromage, fruit

JEUDI 25

Menu végétarien

Pomelos
Couscous aux falafels
Fromage, salade de fruits

VENDREDI 26

Samoussa aux légumes
Filet de lieu sauce beurre blanc
Fondue de poireaux
Fromage, fruit

DÉCEMBRE

LUNDI 29

Pizza
Omelette, duo de haricots
Fromage, fruit

MARDI 30

Menu végétarien

Salade verte
Hachis parmentier végétal
Yaourt, pâtisserie

MERCREDI 1^{ER}

Taboulé
Cuisse de poulet
Ratatouille maison
Fromage, compote de fraise

JEUDI 2

Potage courgettes, Vache qui rit
Sauté de bœuf mironton
Julienne de légumes
Fromage, fruit

VENDREDI 3

Carottes râpées emmenthal bio
Poisson meunière
Purée de butternut
Fromage blanc au coulis de framboise

LUNDI 6

Macédoine de légumes
Steak haché, flageolets
Fromage, fruit

MARDI 7

Menu végétarien

Salade d'endives
Boulettes de soja sauce tomate, coquillettes bio
Yaourt bio, cocktail de fruits

MERCREDI 8

Salade de haricots verts à l'ail
Jambon braisé sauce charcutière
Purée de pommes de terre
Fromage, compote

JEUDI 9

Bouillon de vermicelle
Rôti de veau sauce portugaise
Courgettes
Fromage, fruit

VENDREDI 10

Betteraves vinaigrette
Filet de colin sauce cubaine
Riz
Crème dessert, biscuits

Conseils nutrition Pourquoi faut-il manger du poisson ?



Le poisson est une source privilégiée en oméga-3. Ces acides gras sont nécessaires au développement et au fonctionnement de la rétine, du cerveau et du système nerveux et donc très importants dans le processus de développement des enfants. Mais aussi des adultes puisqu'ils contribuent à

la prévention des maladies cardio-vasculaires. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) recommande ainsi d'en consommer deux fois par semaine en alternant les poissons gras (saumon, sardine, maquereau, hareng...) et maigres (cabillaud, colin, lieu, merlan...).



FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication :

Olivier Corzani

Directeur de

la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction : Vincent Clédière,

Sylvestre Rome

Photos : Ville de Fleury-Mérogis

Conception éditoriale

et graphique :

André Ciccodicola
et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression :

imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités.

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier
91700 Fleury-Mérogis
Téléphone : 01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry - 91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

ACTUALITÉ PRATIQUE SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :
5/11 et 3/12 (Auchan),
12/11 (Leclerc Fleury),
19/11 (Carrefour Sainte-Geneviève),
26/11 (Leclerc Viry).

SORTIES : ATTENTION CHANGEMENT DE DATE

- Le **26 novembre** à Paris, visite du musée de la Poste. Clôture des inscriptions le mardi 16. Nombre de places limité à 25 personnes.
- Le **17 décembre**, à Vaux-le-Vicomte. Déjeuner festif, visite du Château, du musée des Équipages et promenade libre dans les jardins illuminés (voir descriptif en page 8). Clôture des inscriptions le mardi 30 novembre.

AUTRES ACTIVITÉS

- **Vendredi 10 décembre** : thé dansant avec Raffi et ses danseurs. A 14h30 salle intergénérationnelle. Tenue de gala souhaitée.

Service Retraités : **01 69 46 72 19**

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem et
Dr Dahane 01 88 09 00 00
Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

Nouveau >

Prélèvements sanguins : les lundis
7h30-11h30 sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf et Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Psychologue :

M^{me} Martini
Tél. : 01 64 93 41 99
ou 06 03 00 82 37

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Médecins généraliste :

Dr^e Bernard
3 rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Dentistes :

Dr Korber, Dr Garabedian
et Dr^e Ali Turki
10 rue de l'Orge
Tél. : 01 60 16 64 17
ou 01 60 16 56 86

Kinésithérapeute :

M. Seigneur
Tél. : 06 10 80 15 82
A domicile uniquement.

SOS Médecins 24h/24

Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans

Maison de la petite enfance

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)

6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir

2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

Nouveau (lire p4-5) >

PERMANENCE SOCIALE

6 rue du CNR
Le jeudi de 9h à 12h
(sauf vacances scolaires)

TAXIS

M. Belamine :

06 08 81 60 60

M. Péreira :

06 08 02 02 85

DÉCHETS

ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :

sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuresonne.fr

Secteur collectif :

9 et 23 novembre,
14 et 28 décembre
2021.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
le vendredi 26 novembre
2021.

NAISSANCES : BIENVENUE À...

ZOLBOO Zurgaadai
né le 16/09/2021.

YILDIRIM Zana, Hayat
née le 21/09/2021.

CAILLOT Maylone,
Lucas, Maxence
né le 26/09/2021.

FENDERO
Prince-Emmanuel
né le 04/10/2021.

DRAME Camélia
née le 08/10/2021.

SAFI Yanis
né le 08/10/2021.

DOS SANTOS PINTO
Timéo né le 11/10/2021.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'aménager à Fleury-Mérogis ? Signalez-vous auprès des services municipaux en passant à l'accueil de la Mairie ou en téléphonant au 01 69 46 72 00. Prochainement vous serez invités à une réception d'accueil des nouveaux habitants.